

Entre les soussignés :

Mr Dzikowski Pascal, Représentant légal de la SAS Pôle Altitude, Siret : 829 449 222 00027 et gestionnaire du Camping Verte-Rive** chemin de l'Île à Saint Laurent-de-Cerdans 66260.

Et,

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Mail : _____ @ _____ Tel : _____

Par la présente, le camping Verte-Rive loue 1 Mobil' home :**

Date d'entrée : ____/____/2023 Nombre de nuit prévue : _____ Date de sortie : ____/____/2023

Nombre adulte : _____ Nombre enfant - 7 ans : _____ Nombre enfant + de 7 ans : _____ Nombre enfant - de 3 ans : _____

Cette location est disponible à partir de 16 heures et devra être libéré avant 10 heure le jour du départ !

Description	Basse Saison			Juin et Septembre			Juillet et Août 2023		
	Tarifs	Qté	Sous Total :	Tarifs	Qté	Sous Total :	Tarifs	Qté	Sous Total :
Location Mobil' home									
Semaine /7 nuits : 1/2 adultes + 3 enfants (max)				490,00 €			750,00 €		
Semaine /7 nuits : 4/5 adultes (max)				560,00 €			850,00 €		
Week-end ou 2 nuits : 2 adultes + 3 enfants				210,00 €					
Week-end ou 2 nuits : 4/5 adultes				250,00 €					
Nuit simple/ supplémentaire : 2 adultes + 3 enfants				110,00 €					
Nuit simple / supplémentaire : 4/5 adultes				130,00 €					
1 /2 Personnes avec Tente sur la parcelle/jour				18,50 €			22,50 €		
Chien/chat/jour :				2,50 €			2,50 €		
Véhicule supplémentaire :				2,50 €			2,50 €		
Location de draps 140x190 :				12,00 €			12,00 €		
Location de draps 90x190 :				9,00 €			9,00 €		
Taxe de séjour par adulte/jour :				0,22 €			0,22 €		
Nettoyage du Mobil' home :				55,00 €			55,00 €		
Heure de dépassement après 10h - Tarif : Valable uniquement. (en Basse et moyenne saison) <u>sur autorisation du gestionnaire</u> Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Nombre d'heure : ...				12.50 €					
Validation du gestionnaire : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> signature du gestionnaire : _____									
Total TTC :									
Acompte 30% :									
Total restant à payer le jour d'arrivée :									

CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

-Prix de la location : Tarifs en vigueur 2023 à l'ordre de La société : **SAS Pôle Altitude**

Le locataire s'engage à verser au gestionnaire le prix de la location saisonnière qui lui est consentie, soit : €.

Ce prix est payable selon les modalités suivantes :

-Le locataire verse au bailleur 30 % d'acompte du montant, soit : €

-La réservation est prise en compte qu'au reçu du contrat accompagné de son acompte

-Le solde devra être payé le jour de l'arrivée du locataire.

Cette location a lieu :

Sous les charges et conditions relatives au louage saisonnier auxquelles les parties déclarent se soumettre, sous celles des conditions générales de locations.

-Domicile : Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

- Attribution de juridiction : Toutes les contestations pouvant naître relativement à l'exécution du présent bail seront de la compétence exclusive du Tribunal de Perpignan (66) de la situation du camping.

-Disponibilité : est disponible à partir de 16 heures et devra être libéré avant 10 heures le jour du départ.

Heure de dépassement après 10h -Tarif par heure et par personne -Valable uniquement sur autorisation du gestionnaire

-Caution obligatoire : chèque, espèce, carte bancaire de 250,00 € à remettre obligatoirement le jour d'arrivée. Si aucun dégât n'est constaté, le dépôt de garantie sera intégralement remboursé sous 8 jours.

-Assurance/ responsabilité : comprend l'assurance responsabilité civile professionnelle du camping. La société Pôle Altitude et le camping Verte-Rive**n'étant pas des hôteliers, ils ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux clients ou à leurs biens pendant le séjour. Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, vêtements, etc.). Le client est invité à se renseigner auprès de sa compagnie d'assurance pour étendre ses propres garanties multirisques habitation à l'hébergement occupé dans le camping

-Etat des lieux : Un inventaire et état des lieux complet du matériel mis à disposition est établi entre les deux parties à l'arrivée et au départ. (Arrêté du 22 octobre 2008 Relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air NOR : ECEC0824829A)

-L'état de propreté de la location : Le nettoyage de celui-ci est à la charge du locataire pendant avant son départ.

Le camping n'est pas un hôtel, le ménage n'est par conséquent pas compris dans le tarif. En fin de séjour, les lieux doivent être rendus dans l'état équivalent à celui d'arrivée. Si le nettoyage du matériel et des locaux n'est pas fait ou de façon insatisfaisante, le ménage nécessaire à la remise en état sera facturé (55 €) et déduit sur la caution.

-Annulation : Pour toute annulation parvenue par courrier en Recommandé 60 jours avant la date d'arrivée, l'acompte restera acquis au camping. Entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée, le prix de la location sera dû à concurrence de 50 % du prix total du séjour. - Entre 30 jours et le jour d'arrivée, le prix de la location sera dû en totalité. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de locations saisonnières. Dans tous les cas, l'acompte n'est pas restitué. **Le client est tenu de se rapprocher auprès de son assureur pour souscrire une assurance annulation.**

-Condition : Le client doit aviser le gestionnaire de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son droit de possession. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer du locatif s'il reste sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Alors les conditions d'annulation de l'article I (cf. CGL) s'appliquent.

-Capacité d'accueil du Mobil 'home: Le contrat est établi suivant la capacité de couchage fixe par location, soit pour 5 personnes. Le lit superposé est prévu uniquement pour un enfant de moins de 50kg. Les personnes supplémentaires couchant dans les banquettes convertibles seront facturées en supplément. Si le nombre de locataire dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Les locations disposent de couvertures ainsi que d'oreillers et des protections de literies. **Le locataire est chargé de recouvrir obligatoirement celles-ci de ses propres draps.**

-Information/réglementation : les conditions générales de location, le règlement intérieur et le cahier de prescription de sécurité CPS sont disponibles sur le site Internet et ou sur demande auprès du loueur.

-Invités et visiteurs : Après avoir été autorisés par le gestionnaire, les visiteurs peuvent être admis dans le camp sous la responsabilité de leurs hôtes. Ceux-ci sont tenus d'une redevance de 3,00 € par visiteur. Les voitures des visiteurs sont interdites à la circulation dans le camping, le stationnement est obligatoire sur le parking.

Je déclare accepter les conditions générales de locations. Je m'engage à respecter le règlement intérieur du camping Verte Rive** et c'est donc en toutes connaissances que je remplis ce contrat de location. **Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls.**

Fait en deux exemplaires, à : Le :/..... 2023

A envoyer à l'adresse suivante :

CAMPING VERTE RIVE**

Chemin de l'Ille, 66260 Saint Laurent-de-Cerdans – France

Ou par mail : camping-verterive@orange.fr

« Lu et approuvé » manuscrits, signature obligatoire :

Le client :

Validé par le loueur, date :

Tampon et signature :